



Procès Verbal 09-02-2023

Président de réunion : Juian MOEIL

Secrétaire de réunion : Patrik SMINTANCA

Présent•e•s	Juian MOEIL, Gabriel DE MAERE D'AERTRYCKE, Loic QUIVRON, Clara GIUNTA, Merlin HANNON, Alexandre HALLEMANS, Patrick DEZSERI, Patrik SMINTANCA, Okan YUSUF, Moritz SCHNOR, Fien STRIJTHAEGEN, Mohamed ADDOU, Guinevere VAN STEENBERGEN BERGERON , Alessandro DORIGO
Excusé•e•s	Niccolo NATTIOTTI, Livia STONE, Ines LOURIMI, Milan KAZEMZADEH

1) Approbation de l'ordre du jour

L'approbation du jour a été voté à l'unanimité.

2) Approbation du PV de l'AG

L'approbation du PV de l'AG a été voté et les résultats sont :

Abstentions :3

Pour : 9

Le PV de l'AG a donc été approuvé.

3. Informations générales :

a. Agression sexuelle : (à modifier)

À la suite d'une agression sexuelle sur le campus de la Plaine, une personne envoya un mail au BES pour mettre au courant de la situation et le BES a agi vite en conséquence puisque le lendemain du mail, une réunion en distanciel a été faite pour en parler. À la suite de cette réunion, le BES a abouti sur 2 décisions : ne pas faire de communication sur l'évènement et tenir l'ULB au courant par mail de l'incident en quelques heures.

Le BES a eu par la suite une réunion avec le BEA et le BEPHA pour mettre ces derniers au courant de la situation et il s'avère que le doyen de la faculté des Sciences et Pharmacie n'ont pas été mis au courant de la situation.

À la suite de la sortie de presse de l'évènement, le BES a décidé de tout de même faire une communication sur l'incident afin de communiquer les revendications du BES qui sont : plus d'éclairage, plus de personnes de sécurité contre les agressions sexistes et sexuelles, l'ajout de caméras de surveillance sur le campus et plus de personnel de sécurité formé aux violences sexistes et sexuelles. L'AIC et le BEA ont partagé le communiqué.



Pour l'instant, il n'y a qu'une personne de la sécurité qui a été placée sur la sortie en direction de Delta.

b. Ouverture du restaurant du campus de la Plaine :

Le restaurant de la Plaine a ouvert ses portes le 9 janvier. Cependant, les représentants du bureau facultaire ont proposé une liste concernant les choses à améliorer dans ce dernier tel que l'accessibilité aux personnes en chaise roulante par la porte. Un bouton permettant à ces derniers d'accéder plus facilement au restaurant était censé être installé le 7 février mais il n'a toujours pas été placé. De plus, les fontaines à eau ont des débits très variables allant d'un débit très faible à un débit très élevé et pour finir, il y a un problème au niveau des prix des sandwiches puisque les sandwiches végétariens sont plus chers que les sandwiches classiques.

c. Evalens :

La session d'évaluation des enseignants par les étudiants va débuter le 14 février, les réponses vont être prises en compte par la commission d'évaluation pédagogique facultaire.

d. Prix Socrate :

Le prix Socrate est une récompense remise annuellement à 2 membres du corps académique de l'ULB. Au sein de chaque faculté, les élus des conseils facultaires sont chargés de constituer un dossier de candidature au prix Socrate.

En faculté de science, le BES s'en occupe. Un groupe de travail sera chargé du dossier et sera présenté lors de la constitution des GTs.

e. Coordination BE-BEA :

Une réunion mensuelle de coordination est organisée entre les bureaux étudiants facultaires et le BEA. Les membres du BES ont été invités à un teambuilding nommé « BEF Award » organisé par le BEA et celui-ci sera suivi d'un bal institutionnel. Le tout aura lieu le 25 février.

Du 28 au 30 mars, l'ULB organisera la journée de l'engagement (pas plus d'informations concernant cet événement à ce jour n'ont été données par l'ULB).

Le BEA a créé une commission au central de lutte contre le harcèlement sexuel et violence sexuelle. Le ROI de la Faculté a été modifié de sorte à permettre au PATGS de siéger dans la commission genre, qui accueille désormais en son sein deux étudiants en plus.



f. Réforme du Décret Paysage :

Okan nous présente le point Décret Paysage et ce qui changera à partir de cette année académique et l'année académique 2023-2024 :

La réforme du décret paysage vise à modifier le paysage de l'enseignement supérieur sur 2 points : le changement du calendrier académique afin de le calquer sur le calendrier de l'enseignement supérieur (cette réforme pour l'instant mis en pause) et le changement des conditions de réussite des primo arrivants (ces derniers sont concernés par l'article 100 et l'article 5 du décret paysage).

A partir de l'année académique 2023-2024, tous les étudiants seront concernés par ce décret aussi bien les nouveaux étudiants que les étudiant qui se sont inscrits avant la mise en place du décret.

4. Constitution des cellules :

Les cellules ont été formées et sont constituées de :

	RESPONSABLE	MEMBRE
CELLULE DELEGATION	Okan	Merlin
CELLULE COMMUNICATION	Merlin	Okan, Guinevere, Alexandre, Clara
CELLULE EVENT	Mohamed	Patrik
CELLULE TRESORERIE	Alexandre	/
CELLULE SECRETARIAT	Patrik	Okan
CELLULE LOCAL	Milan	Gabriel

5. Proposition d'une méthode de prévention d'agressions sur le campus de la plaine :

La directrice de l'administration facultaire (DAF) a reçu un mail d'un professeur qui propose une méthode de prévention d'agressions grâce à une application mobile.

Les membres du BES ont voté par rapport à cette méthode et les résultats sont les suivants :

Contre : 3

Abstention : 9

Le BES a donc voté contre ce projet.

6. Constitution des GTs :

Les GTs ont été formés et sont constitués de :



GT	RESPONSABLE :	MEMBRE(S) :
CIB	Patrick	Juian
PLAN COMM	Merlin	Gabriel, Ines, Juian
PRIX SOCRATE	Okan	Clara, Angela, Ines
PROJECTION	Mohamed	Gabriel, Patrik, Patrick
RENCONTRE BES-DELEGUES	Okan	Juian, Clara, Merlin, Moritz, Alessandro, Mohamed, Angela
RESTRUCTURATION LOCAL	Milan	Alexandre, Gabriel, Patrik, Mohamed
STATUTS	Merlin	Juian
ECHEC	Mohamed	Alexandre, Gabriel, Merlin, Moritz
VIE SUR LA PLAINE	Juian	Moritz, Fien, Loïc

De plus, il y a une proposition de rapport de GT afin d'avoir des archives pour mieux gérer les prochains évènements. En fin d'année, il y aura une transmission des rapports d'activités.

7. Base de données du BES :

Le drive qui était utilisé auparavant par le BES sera fermé et est dès à présent remplacé par un sharepoint interne à l'ULB.

En voici le lien :

https://universitelibrebruxelles.sharepoint.com/sites/GRP_BEsciences/SitePages/CollabHome.aspx

(Attention, accès limité aux membres actuels du Comité).

8. Accueil des nouveaux :

Lors de cet accueil, 4 nouvelles personnes se sont présentées lors de cette réunion :

Alessandro (BA1-INFO), Guinevere (BA1-PHYS), Moritz (délégué BA-PHYS), Clara (déléguée de BA-CHIM).

Moritz et Clara étant des représentant.e.s étudiants, ils sont membres de droit : puisqu'ils en émettent la demande, ils deviennent

Alessandro et Guinevere se sont portés candidats pour devenir membres du BES et ont été approuvés à l'unanimité.



9. **Divers :**

Loïc apporte divers. Selon lui, Il faudrait communiquer au BEA que, s'il y a d'autres tables rondes qui auront lieu comme celle faite entre étudiant et professeur, qu'il y a besoin d'étudiants en plus afin de mieux représenter l'avis de ces derniers. Pour cela, Il peut y avoir un groupe de travail qui puisse s'établir entre les membres de bureau étudiant et pas juste les membres du BEA afin d'avoir plus de personnes investies.